



HAL
open science

Chapitre 12. Les tyrannies de l'intimité militante

Vincent Geisser

► **To cite this version:**

Vincent Geisser. Chapitre 12. Les tyrannies de l'intimité militante. L'enquête en danger, Armand Colin; Armand Colin, pp.257-276, 2022, 9782200634100. 10.3917/arco.aldri.2022.01.0257. halshs-03906489

HAL Id: halshs-03906489

<https://shs.hal.science/halshs-03906489v1>

Submitted on 26 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les tyrannies de l'intimité militante¹

Enquêter sur les dissidences et les oppositions en contexte autoritaire

Vincent Geisser

Des transgressions fertiles ?

« Comment étudier la contestation en contexte autoritaire ? »².

De prime abord, cette interrogation s'impose pour tout chercheur en sciences sociales qui conduit des enquêtes sur des terrains réputés « difficiles »³ en raison des modes de surveillance et de censure, déployés par des régimes que l'on qualifie traditionnellement de « répressifs » et « sécuritaires »⁴. Toutefois, elle comporte un double implicite postulant la spécificité et l'inaccessibilité de certains terrains, faisant du chercheur osant braver les interdits et les obstacles une sorte de héros sinon de héraut dans le champ des sciences sociales. Ce dernier aurait davantage de mérite que l'enquêteur évoluant en terrains apaisés (sociétés démocratiques pacifiées) ou que le chercheur de cabinet travaillant sur des données recueillies par d'autres⁵. En somme, le processus d'héroïsation des acteurs confrontés à la répression (dissidents, activistes de la société civile, victimes de la violence d'État, etc.) aurait pour corolaire une posture plus ou moins assumée d'héroïsation du chercheur lui-même, véhiculant des récits épiques sur ses exploits pour déjouer les pièges tendus par « le système », versant parfois dans une forme de martyrologie professionnelle.

L'objectif de cette contribution est précisément de prendre le contre-pied de cette double tendance à la *fétichisation* des terrains « à risque » et à l'*héroïsation* des acteurs/chercheurs en contexte autoritaire : il ne s'agit pas de sous-estimer la réalité de la répression et des dangers encourus, mais de montrer que les questionnements sociologiques induits par de telles démarches ne présentent d'intérêt que parce qu'ils font écho à ceux soulevés par les *social scientists* sur des terrains moins « exotiques »⁶. Par un retour sur nos expériences de recherche sur les oppositions légales et extra-légales sous le régime de Zine el-Abidine Ben Ali, conduites en Tunisie et dans la diaspora tunisienne en Europe, entre 1996 et 2011, nous interrogerons les modes de catégorisation et de classement des objets et des terrains en fonction des critères de difficulté, d'accessibilité ou d'altérité, en soulignant le caractère relatif, labile et évolutif des contraintes de l'autoritarisme sur l'enquête en sciences sociales. Dans cette perspective, nous donnerons à voir les marges de manœuvre, les transactions et les stratégies déployées par le chercheur pour contourner et « faire avec » les formes de surveillance, de (auto)-censure et de harcèlement pratiquées par les agents du « système » mais aussi par certains dissidents et opposants qui, pour se prémunir des tentatives

¹ Ce titre s'inspire de l'ouvrage de l'historien et sociologue et américain, Richard Sennett, *Les tyrannies de l'intimité*, Seuil, Paris, 1979.

² Marie-Laure Geoffray, « Étudier la contestation en contexte autoritaire : le cas cubain », *Politix*, vol. 93, no. 1, 2011, p. 31.

³ Magali Boumaza et Aurélie Campana, « Enquêter en milieu "difficile". Introduction », *Revue française de science politique*, vol. 57, no. 1, 2007, p. 5-25.

⁴ Daniel Cefaï et Valérie Amiraux, « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales », Parties 1, e2 et 3, *Cultures & Conflits* [En ligne], 47 | automne 2002, mis en ligne le 29 avril 2003, consulté le 18 janvier 2020.

⁵ Jean-Pierre Olivier de Sardan, « La politique du terrain », *Enquête*, 1 | 1995, p. 77.

⁶ Pierre Bourdieu, « Retour sur l'expérience algérienne », *Awal*, n° 21, Alger, p. 5-13: repris par F. Poupeau, T. Discepolo, *Interventions, science sociale et action politique (1961-2001)*, Agone, 2002, Marseille, p. 37-42.

d'infiltration et de manipulation, ou encore par mimétisme à l'égard de l'autoritarisme dominant⁷, exercent des pressions constantes sur l'enquêteur.

Afin de restituer nos expériences d'enquête « sous contrainte », nous recourons à la notion de *transgressions fertiles* en précisant que celles-ci ne renvoient pas à des situations choisies ou déclenchées volontairement par le chercheur. Comme le relève Myriam Aït Aoudia à partir de sa propre expérience d'enquête dans les milieux islamistes algériens, l'inclusion dans des groupes minoritaires (dissidents ou opposants) est souvent « involontaire et peu maîtrisée »⁸. En ce sens, ces transgressions n'ont rien d'héroïques mais constituent – au moins, au début de l'enquête – des situations qui vous « tombent dessus » : une invitation presque par hasard dans une réunion clandestine d'opposants exilés, une demande d'aide de la part de militants anti-régime pour écrire ou traduire un tract de l'arabe au français, ou encore la sollicitation d'une personnalité d'opposition pour rédiger son autobiographie et ses mémoires de combattant. Autant de situations qui peuvent apparaître tantôt comme des « opportunités scientifiques » rares (avoir un accès privilégié aux sources et aux terrains) ou comme des « pièges » susceptibles de vous corrompre scientifiquement aux yeux des pairs et des tutelles, vous faisant passer en quelque sorte pour un « sympathisant de la cause » ou un « compagnon de route ».

Aussi nos enquêtes dans le milieu de la dissidence tunisienne en Europe et dans le pays d'origine peuvent-elles être assimilées à une forme de *cheminement sociologique*⁹, ouvrant sur une multitude d'entrées et de terrains, dont la cohérence n'apparaît qu'*a posteriori*. À l'inverse d'une enquête en sciences sociales, dont l'objet serait délimité dans l'espace et le temps, notre itinéraire de recherche sur les oppositions tunisiennes peut donner l'impression d'une dispersion. Mais avec le recul, cette enquête de longue durée s'avère féconde en matière de diversité des points de vue recueillis, de la multiplicité des lieux investis, de la richesse des rencontres avec des acteurs « en chair et en os » et surtout du caractère inédit des données produites sur les trajectoires biographiques de dissidents et d'opposants au « système »¹⁰ qui, au lendemain de la Révolution, deviendront pour la plupart des dirigeants de la Seconde République tunisienne.

Après avoir rendu compte des régimes de surveillance et des conditions d'enquête par *enclichage* dans des groupes de dissidents et d'opposants au « système Ben Ali », nous tenterons de dresser une sorte d'inventaire en mettant en évidence les enjeux, les limites et les retombées empiriques et théoriques d'une telle *recherche engagée*¹¹. En effet, les apports d'une enquête « encliquée » ne se situent pas uniquement dans le mode de recueil des données, l'accès privilégié aux enquêtés et aux terrains mais aussi sur le plan de l'innovation conceptuelle, permettant d'éclairer les ressorts paradoxaux de l'autoritarisme, comme phénomène coproduit par le régime et les acteurs contestataires. En somme, au-delà des

⁷ Vincent Geisser, « L'autoritarisme des "dominés" : un mode paradoxal de l'autoritarisme politique ? », dans Olivier Dabène, Vincent Geisser et Gilles Massardier (éd.), *Autoritarismes démocratiques. Démocraties autoritaires au XXI^e siècle. Convergences Nord/Sud*, La Découverte, Paris, 2008, p. 181-212.

⁸ Myriam Aït-Aoudia, Lucie Bargel, Nathalie Ethuin, Élise Massicard, Anne-Sophie Petitfils, « Franchir les seuils des partis. Accès au terrain et dynamiques d'enquête », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, n°4, 2010, p. 24.

⁹ Olivier Grojean, « Les aléas d'un terrain comme révélateurs de sa structuration. Gestion et objectivation d'une relation d'enquête sur une mouvance radicale et transnationale », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, no. 4, 2010, p. 66.

¹⁰ Michaël Ayari, *Le prix de l'engagement dans la Tunisie autoritaire : gauchistes et islamistes sous Bourguiba et Ben Ali (1957-2011)*, Paris-Tunis, Karthala/IRMC, 2017.

¹¹ Valérie Amiraux et Daniel Cefai, « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales. », *op. cit.*

difficultés et des obstacles, il s'agit de faire ressortir le statut épistémique de l'enquête engagée et son intérêt sociologique.

Orthodoxie professionnelle et pressions « douces » des tutelles

Comment accomplir son métier de sociologue du politique dans la Tunisie de Ben Ali, alors que tout concourt à vous dissuader de travailler sur des objets dits « sensibles » et souvent réprimés (associations, partis, militants, mobilisations sociales, etc.) qui, dans d'autres contextes, apparaîtraient comme des thèmes de recherche relativement banals et ordinaires ?

La réponse à cette question est d'autant moins évidente que le chercheur doit constamment composer avec un triple régime de surveillance, produisant des effets majeurs sur la manière de conduire sa recherche empirique, de donner à voir ses premiers résultats d'enquête et de publier ses travaux : les agents du régime, le milieu professionnel et les cercles dissidents qui, chacun à leur niveau, développent des modes de contrôle et de censure de votre activité scientifique. Aussi surprenant que cela puisse paraître, les pressions exercées par les agents de la répression (police politique, indicateurs, « faux étudiants »¹², représentants du parti unique¹³ au sein de l'université, etc.)¹⁴ ne sont pas celles qui, au départ, sont les plus dissuasives dans la mesure où le chercheur en est averti et tente de les contourner. Mais ce sont davantage les injonctions de la tutelle administrative et du milieu professionnel (hiérarchie et pairs) qui pèsent sur votre activité quotidienne de chercheur, au point de vous décourager et de vous détourner de certains objets et terrains.

Apprentissage des « lignes rouges » et intériorisation de la peur

La première forme d'initiation que « subit » un chercheur étranger débarquant dans un contexte sociopolitique réputé « autoritaire » est l'apprentissage des lignes rouges à ne pas franchir, sous peine de se voir sanctionné, d'une rupture unilatérale de contrat¹⁵ ou, pire, d'un retour forcé dans le pays d'origine, procédure de rapatriement que l'on désigne dans le langage diplomatique par l'expression *flying blue*. On peut parler ici d'une véritable socialisation professionnelle à la peur, l'intériorisation du climat anxigène constituant un mode d'inclusion dans le milieu expatrié de la recherche. Ces consignes de la tutelle sont d'autant plus efficaces qu'elles sont très largement relayées par le discours de la hiérarchie scientifique immédiate (direction des centres et des instituts français à l'étranger) et par les pairs sous la forme d'anecdotes, de rumeurs et de « petites histoires », relatant les mésaventures d'un collègue interpellé par la police politique, de micros placés au domicile d'un chercheur ou de l'expulsion d'un doctorant avec le consentement tacite des autorités

¹² Au cours de l'année universitaire 2005-2006, nous avons connu cette expérience d'un faux-étudiant, inscrit dans le master 2 de Sciences politiques comparatives à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, qui se révéla être un agent envoyé par le ministère tunisien de l'Intérieur pour surveiller nos activités recherches, ainsi que nos diverses participations à des mobilisations de l'opposition tunisienne en exil.

¹³ Nous faisons référence ici au Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), créé en 1988 par Zine el-Abidine Ben Ali, hégémonique dans la société tunisienne et disposant de larges relais dans le champ universitaire et scientifique grâce à la présence de cellules professionnelles.

¹⁴ Après plus de quinze ans d'immersion en contexte autoritaire tunisien (dans le pays d'origine comme dans la diaspora), nous pouvions aisément identifier les différents acteurs de la répression déployés par le pouvoir benaliste à la fois dans l'espace public et les secteurs professionnels, notamment dans le champ académique. L'expérience fait parfois du sociologue un bon connaisseur mais aussi un « détecteur » des agents professionnels ou semi-professionnels de la répression, à tel point que nos tutelles et nos collègues nous consultaient souvent à ce sujet.

¹⁵ Dans le contrat de travail du chercheur expatrié relevant du ministère des Affaires étrangères ou d'autres organismes publics, il existe parfois des clauses relatives au devoir de réserve.

françaises. Du coup, la perception d'un terrain « à risque » ou d'un objet « chaud » relève moins d'une représentation forgée par le chercheur lui-même au fil de ses expériences d'enquête, que des modes de cadrage et de perception imposés par le milieu professionnel et l'entourage. Toutefois, comme le rappelle Daniel Bizeul, ces mises en garde professionnelles ne sont pas propres aux contextes autoritaires mais concernent tous les terrains de recherche, y compris ceux des sociétés pluralistes, à l'instar de l'expérience d'enquête vécue par Pierre Fournier confronté au regard critique de ses pairs¹⁶. Au-delà du danger réel ou imaginaire, le classement d'un terrain en fonction des critères de « difficulté » ou de « risque » relève aussi d'une forme d'idéologie professionnelle ancrée dans les rapports de pouvoir s'exprimant au sein du champ des sciences sociales :

« Quand un enquêteur perçoit un milieu ou une activité comme difficiles, c'est ordinairement à l'unisson ou sous l'influence de son entourage, notamment collègues, conjoint, parents, et des canaux publics d'information. Cette perception collectivement formée découle d'une vision des choses propre à ceux bénéficiant d'une position assurée et dotée d'avantages au sein de l'univers social. Les chercheurs ont d'autant plus de mal à s'en affranchir que la plupart d'entre eux appartiennent aux milieux établis et sont accoutumés à se conduire de façon raisonnable et prudente. Ce handicap est renforcé par une idéologie professionnelle amenant à privilégier la distance et l'analyse, autrement dit le travail de bureau, au détriment de l'expérience directe des phénomènes, dont se réclament au contraire les anthropologues, les journalistes d'investigation et reporters de guerre, les tenants de l'enquête par implication directe en sociologie »¹⁷.

L'inaccessibilité à un terrain d'enquête n'est donc jamais décrétée au regard d'une expérience vécue ou d'une évaluation réaliste du danger mais davantage en fonction d'une orthodoxie disciplinaire qui appelle au recul, à la prudence et à la raison. Ces arguments d'autorité scientifique sont fréquemment utilisés par la tutelle et les pairs pour vous dissuader de poursuivre vos contacts avec les dissidents et les opposants. Il s'agit de convaincre l'enquêteur de ne pas succomber à « l'aventurisme sociologique » qui mettrait en péril l'ensemble de la communauté scientifique :

« D'où diverses prescriptions faussement méthodologiques établies au nom de l'éthique et de l'objectivité, telles que : ne pas enquêter en secret, ne pas se mettre hors la loi, ne pas amener chez soi, ne pas coucher »¹⁸.

Être jeune chercheur français dans un contexte autoritaire comme la Tunisie de Ben Ali, c'est d'abord affronter les injonctions formelles ou informelles de la tutelle (le ministère des Affaires étrangères, l'ambassade, les services culturels français ou la direction de l'UMIFRE de rattachement¹⁹), avec l'émission d'une consigne explicite : « surtout ne pas enquêter sur des sujets qui fâcheraient les autorités du pays d'accueil et mettraient en péril votre institution ! »²⁰. Au-delà de cet apprentissage des lignes rouges, le chercheur finit réellement par se convaincre qu'enquêter sur la « chose politique » est illégitime, voire immoral, risquant de compromettre la survie de l'institution et de nuire au travail de ses collègues. Plus encore, l'enquêteur est tenté de donner à cette posture d'évitement du politique une justification positiviste et scientiste : enquêter sur les opposants, les dissidents et les acteurs « antisystème » relèverait d'une démarche peu rigoureuse sur le plan sociologique, laissant

¹⁶ Cf. le chapitre rédigé par Pierre Fournier « Enquêter dans le nucléaire : sous la double surveillance des *gatekeepers* et des pairs ».

¹⁷ Daniel Bizeul, « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », *Revue française de science politique*, vol. 57, no. 1, 2007, p. 73.

¹⁸ *Ibid.*, p. 73.

¹⁹ Unité mixte des instituts français à l'étranger placée sous la double tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du Centre national de la recherche scientifique. Dans notre cas, l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) dont le siège est à Tunis.

²⁰ Ce type de consigne que nous avons maintes fois entendue lors de notre affectation à l'IRMC lorsque nous étions sous contrat du ministère des Affaires étrangères.

planer la suspicion d'entretenir un agenda militant caché. En somme, en tant que chercheur français sous la dictature de Ben Ali, on est très vite conduit à interioriser l'idée que mener des enquêtes sur des objets réputés « chauds » et des terrains « à risque » constituerait un comportement irresponsable sur le plan académique, bien au-delà de toute considération diplomatique.

Ainsi, le chercheur expatrié, tenté d'investir des populations et des terrains labellisés « sous surveillance », en vient à interioriser un véritable tabou au point de considérer les objets politiques comme des « sujets sales ». Il convient ici de relever une certaine « mauvaise foi » de la tutelle et des pairs qui plutôt que de recourir à un registre de justification de type réaliste (la peur de l'incident diplomatique ou de l'expulsion) préfèrent généralement utiliser un registre d'autorité scientifique, visant à disqualifier les objets politiques « problématiques », en les présentant comme secondaires, voire dénués d'intérêt sur le plan sociologique. Il est frappant d'observer comment les chancelleries, les institutions et les chercheurs français finissent par reprendre à leur compte les discours dépréciatifs sur les activistes, les dissidents et les opposants qui sont développés par les régimes autoritaires, en les présentant souvent comme des marginaux, des individus mus par des intérêts personnels ou, au mieux, comme des utopistes. À quoi bon donc enquêter sur des acteurs périphériques au « système » au risque de compromettre la coopération scientifique bilatérale et de mettre en danger ses collègues ? Ce statut « tabou » des objets sensibles en contexte autoritaire est tellement interiorisé par le chercheur lui-même, que s'il ose s'en affranchir, il vit dans sa chair un sentiment de culpabilité et de transgression. Une telle situation d'inconfort psychologique²¹ l'incite parfois à faire carrément le deuil du groupe dissident (renonciation), comme en témoignent dans ce livre les articles de Laurence Dufresne-Aubertin (Algérie), Marianna Ghiglia (Égypte) et Yves Mirman (Jordanie), ou, au contraire, à s'y encliquer totalement ou partiellement²². Dans ce dernier cas, le chercheur fait le « choix » de l'intégration au groupe militant, au point de réduire ses relations avec la tutelle et les collègues (stratégie d'évitement), par peur d'être stigmatisé sur le registre dépréciatif du « chercheur engagé » ou du « chercheur opportuniste ». C'est précisément cette situation de transgression que nous avons vécue au début des années 2000, facilitée il est vrai par notre changement de statut professionnel : après avoir été sous contrat du ministère des Affaires étrangères (IRMC, 1995-1999), nous avons été ensuite titularisé comme chargé de recherche au CNRS (IREMAM, 2000), mais continuant à effectuer des missions régulières en Tunisie et à enquêter dans les milieux d'exilés politiques tunisiens en Europe²³. Il s'agit moins ici d'une rupture avec le champ académique expatrié que d'une forme de distanciation consentie, pour ne pas mettre en danger nos pairs et surtout pour éviter les regards inquisiteurs quant à notre possible absence d'objectivité scientifique et notre prétendu militantisme sociologique²⁴.

Une révolte intérieure : comment peut-on être politiste en esquivant les objets politiques ?

²¹ Jean-Hugues Déchaux, « Intégrer l'émotion à l'analyse sociologique de l'action », *Terrains/Théories* [En ligne], 2 | 2015, mis en ligne le 23 octobre 2014, consulté le 19 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/teth/208>.

²² Nicolas Bué, « Gérer les relations d'enquête en terrains imbriqués. Risque d'encliquage et distances aux enquêtés dans une recherche sur une coalition partisane locale », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, no. 4, 2010, p. 77-91.

²³ À partir de 2005, nous avons été interdits d'entrer sur le territoire tunisien suite une tribune parue dans la presse française : Vincent Geisser et Chokri Hamrouni, « L'information torturée », *Libération*, 17/11/2005. Malgré cette interdiction, nous continuions à rencontrer de nombreux activistes en exil et même des responsables du régime de passage en France et en Europe.

²⁴ Xavier Dunezat, « Une sociologie des mouvements sociaux entre militantisme et scientificité », *Raison présente*, vol. 191, no. 3, 2014, p. 97-105.

Après une première phase d'imprégnation du climat anxigène et d'intériorisation des lignes rouges, nous avons vécu une culpabilité profonde et une crise morale, se traduisant par une sorte de « révolte intérieure » ou de « rébellion intime » : la frustration d'être un politiste privé d'objet politique, vivant dans une tour d'ivoire et dans des conditions financières et matérielles très avantageuses par rapport à nos pairs restés en France et surtout à nos collègues locaux²⁵. En somme, nous éprouvions le sentiment de trahir notre mission professionnelle, ou pire, notre vocation de savant au profit du confort de l'expatriation. La prise de conscience d'être un chercheur expatrié vivant dans la « si douce dictature » de Ben Ali²⁶, évitant délibérément les sujets qui fâchent (les conséquences de l'autoritarisme sur la société) provoquait chez nous un sentiment de malaise : imaginerait-on un sociologue blanc dans l'Afrique du Sud des années 1970-1980 travaillant sur la « question noire » sans jamais faire référence à l'Apartheid, un chercheur qui enquêterait sur les territoires palestiniens en évitant de parler de l'occupation israélienne²⁷, ou encore un spécialiste du système politique turc qui esquiverait délibérément la dérive autoritaire de la présidence²⁸ ? De plus, malgré le programme de recherche passionnant pour lequel nous étions engagés officiellement²⁹, nous éprouvions un certain sentiment d'inutilité, c'est-à-dire de ne pas exercer complètement notre métier de sociologue.

A la phase d'« apprentissage de la peur », succède donc une phase de relativisation des risques³⁰, animé à la fois par des considérations morales et professionnelles :

« Si le risque encouru par le chercheur est faible en comparaison de ce qu'il lui arrive de redouter, il est aussi le plus souvent circonscrit. Le chercheur peut en effet s'affranchir des actions risquées, disposer de sauvegardes, préserver son espace propre, bénéficier d'une assurance rapatriement ; sauf exception, il peut décider de mettre un terme à son aventure si les choses tournent mal »³¹.

Au-delà de toute tentation héroïque, nous étions travaillés en permanence par un devoir de vérité face aux entreprises de falsification des réalités sociales et politiques qui étaient opérées par le régime autoritaire de Ben Ali, notamment les campagnes de propagande visant à conforter le mythe d'un « modèle de gouvernance tunisienne »³², très largement légitimé et relayé par les diplomaties occidentales (stabilité, sécurité et performance économique).

Si avec du recul, cette quête de vérité peut apparaître candide et naïve, elle a représenté l'une des motivations majeures à nous lancer dans une « recherche engagée », en transgressant certains interdits professionnels au nom d'un intérêt supérieur, comme l'expliquent Valérie Amiraux et Daniel Cefaï :

« L'engagement du chercheur dans son objet est donc toujours problématique. Implications personnelles, intérêts professionnels, convictions militantes : les raisons de la recherche sont souvent inextricables. Le vieux triptyque wébérien de l'appétit d'argent, de pouvoir et de réputation ne suffit pas à tout expliquer. Le

²⁵ Avec la prime d'expatriation variable selon les zones et le niveau de danger (classement du ministère des Affaires étrangères), l'enseignant-chercheur expatrié peut gagner jusqu'à trois fois le salaire d'un collègue resté en métropole et jusqu'à dix fois le salaire d'un chercheur local.

²⁶ Taoufik Ben Brick, *Une si douce dictature. Chroniques tunisiennes 1992-2000*, Paris, La Découverte, 2001.

²⁷ Vincent Romani, « Enquêter dans les Territoires palestiniens. Comprendre un quotidien au-delà de la violence immédiate », *Revue française de science politique*, vol. 57, no. 1, 2007, p. 27-45.

²⁸ Voir dans ce volume le chapitre d'Ayşen Uysal sur la répression universitaire en Turquie.

²⁹ Entre 1995 et 1999, nous avons dirigé le programme international « Flux et gestion des compétences intellectuelles dans les échanges euro-maghrébins », à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) de Tunis, financé par le ministère des Affaires étrangères.

³⁰ Isabelle Sommier, « Sentiments, affects et émotions dans l'engagement à haut risque », *Terrains/Théories* [En ligne], 2 | 2015, mis en ligne le 17 octobre 2014, consulté le 03 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/teth/236>

³¹ Daniel Bizeul, *op. cit.*, p. 74.

³² Béatrice Hibou, *La force de l'obéissance. L'économie de la répression en Tunisie*, Paris, La Découverte, 2006.

sentiment de justice, l'activité de médiation, le devoir de mémoire ou le désir de vérité sont des motivations et des justifications qui président tout autant au cours de l'enquête »³³.

De ce point de vue, le choix de l'encliquage dans des groupes d'opposants au régime autoritaire relève moins, au départ, d'une stratégie d'enquête que d'une posture éthique.

Une recherche encliquée et engagée : enquêter sous la « protection » des opposants

L'encliquage dans des groupes dissidents relève moins d'un choix méthodologique ou d'une adhésion stratégique³⁴ que d'une tentative de réponse à un dilemme éthique (briser le silence face à la répression) qui nous a constamment travaillé tout au long de notre séjour scientifique dans la Tunisie de Ben Ali. Mais en s'encliquant, le chercheur fait aussi très vite ses premières expériences de surveillance et de censure au sein-même du groupe militant, pourtant exposé à la répression du régime. Sa perception du fonctionnement de la « machine autoritaire » s'en trouve ainsi modifiée, à l'instar de l'expérience d'enquête vécue par Marie Vannetzel dans les milieux Frères musulmans en Égypte³⁵. Si le « choix » de l'encliquage dans des groupes minoritaires (activistes de la société civile, dissidents et opposants au régime) constitue pour l'enquêteur une sorte de « bulle protectrice » afin d'échapper aux effets directs de la répression, nécessaire à sa longévité sur le terrain, elle renferme également une dimension épistémique et heuristique, modifiant fondamentalement la perception de l'objet « autoritarisme ». Ce dernier n'est plus appréhendé exclusivement sous l'angle d'un phénomène imposé unilatéralement par les agents du régime – dans notre cas, le système de surveillance mis en place par Ben Ali – mais analysé désormais comme un phénomène partagé et coproduit, y compris par les acteurs dominés et réprimés. Ainsi, comme le rappelle Nicolas Bué, « l'expérience du terrain constitue en elle-même une source de connaissance et de compréhension de l'objet »³⁶.

De la suspicion d'espionnage à l'adoption par le groupe : un processus d'étiquetage chaotique

Gagner la confiance des opposants à un régime autoritaire, qu'ils vivent en exil ou dans le pays d'origine, ne constitue pas un processus linéaire³⁷ : c'est un long cheminement qui exige patience et persévérance, où il n'est pas rare de subir des « petites humiliations », des vexations et des rappels à l'ordre. L'enquêteur étranger, de surcroît français (l'ancienne puissance coloniale), est parfois assimilé à un intrus, ou pire, à l'œil du *Hezb el França*³⁸ (« parti de la France »), c'est-à-dire un espion au service de son État ou des intérêts impérialistes d'une puissance occidentale. Ce type de suspicion est d'autant plus ancré, qu'il est aussi délibérément entretenu par les agents du régime qui cherchent à vous discréditer auprès de vos interlocuteurs, en les dissuadant de vous parler. En effet, il n'est pas rare que, dans la Tunisie de Ben Ali pourtant réputée « pro-occidentale », les arguments identitaires et nationalistes, voire xénophobes (l'accusation de « judéo-sionisme » est récurrente), soient mobilisés à l'encontre des chercheurs et de journalistes occidentaux jugés trop curieux. On

³³ Valérie Amiraux et Daniel Cefai, *op. cit.*

³⁴ Sur ce plan, nous nuançons la thèse de l'« adhésion stratégique » développée par Magali Boumaza et d'Aurélié Campana, « Enquêter en milieu « difficile ». Introduction », *op.cit.*, p. 14.

³⁵ Marie Vannetzel, « À la frontière du parti : jeux d'inclusion et d'exclusion d'une chercheuse chez les Frères musulmans égyptiens », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, no. 4, 2010, p. 61.

³⁶ Nicolas Bué, *op. cit.*, p. 91.

³⁷ Marie Vannetzel, *op.cit.*, p. 54.

³⁸ Expression employée dans les pays du Maghreb pour désigner les milieux francophones et francophiles. Dans la rhétorique islamiste et nationaliste arabe, elle revêt une connotation péjorative.

peut parler ici de méfiance systémique ou structurelle³⁹, en ce sens qu'elle est partagée par diverses catégories d'acteurs autochtones, aussi bien des pro-régime que des opposants à la dictature, des universitaires locaux, des citoyens lambda et même, parfois, par vos propres voisins, qui sont convaincus que vous travaillez pour les services secrets de votre État ou, encore plus grave à leurs yeux, pour le Mossad ou la CIA. Au-delà de ces rumeurs d'espionnage fréquentes dans les contextes autoritaires du monde arabe, l'on voit se dessiner les marques de précarité et de vulnérabilité qui caractérisent les dissidences et les oppositions illégales, perméables aux tentatives d'infiltration et de désinformation qui sont activées par les agents du pouvoir afin de mieux les affaiblir. À ce niveau, l'expérience d'enquête a une vertu heuristique : très tôt, dès les premiers pas sur le terrain, elle vous fait prendre conscience de la fragilité structurelle des milieux de la dissidence qui restent très largement influençables par les opérations de déstabilisation orchestrées par les acteurs du régime. D'où l'importance du premier contact qui est déterminant pour la suite de l'enquête et le degré de confiance qui vous sera accordé par les opposants :

« De ce premier contact dépend quasiment toute la marge de manœuvre dont disposera l'observateur, et le degré d'intrusion que peuvent tolérer les dirigeants, autant que les fidèles qui adaptent leur conduite à ces derniers [...]. Ce premier test réussi marqua le début d'une confiance relative et renforcée au fil des années par des épreuves successives qui ne cessent de jaloner l'enquête à intervalle régulier »⁴⁰.

Toutefois, malgré les craintes de représailles et de délation qui traversent souvent les milieux de la dissidence, le désir de sortir de l'isolement et la quête d'une respectabilité internationale (apparaître comme un opposant crédible) l'emportent sur la méfiance systémique. La relation avec un chercheur étranger, surtout s'il travaille pour une institution reconnue sur le plan académique (dans notre cas, l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain de 1995 à 1999, puis le CNRS de 2000 à 2011), est perçue par les opposants comme une tribune pour transmettre au monde extérieur une contre-expertise critique et indépendante sur la situation du pays. Les opposants ont souvent tendance à prêter à l'enquêteur étranger un pouvoir extraordinaire de diffusion de leur parole publique, comme si vous aviez un accès direct aux chancelleries, à la presse internationale, voire aux plus hautes sphères de l'État. Vous avez beau leur expliquer que vous n'êtes qu'un simple contractuel du ministère des Affaires étrangères ou un modeste chargé de recherche au CNRS, les enquêtés projettent sur vous des attentes de respectabilité et de publicisation auxquelles il est souvent difficile de répondre⁴¹. Ainsi, le président d'un parti de l'opposition de tendance social-démocrate, le Forum démocratique pour le travail et les libertés (FDTL), sollicite notre médiation personnelle auprès du Parti socialiste français afin qu'il appuie son adhésion à l'Internationale socialiste, dans laquelle figurait également le parti quasi unique du président Ben Ali (RCD). Ou encore à de multiples reprises, nous sommes contactés par les responsables en exil du parti islamiste Ennahda (non reconnu par le régime), pour que nous leur obtenions des rendez-vous auprès des parlementaires et des dirigeants politiques français. Il n'est pas rare, enfin, que des dissidents ou des activistes des droits de l'Homme nous demandent de coécrire ou de signer des tribunes dans la presse française et internationale afin de dénoncer publiquement la répression dont ils font l'objet. En 2005, un groupe de dissidents nous sollicite pour prendre la présidence du Comité pour la libération de l'avocat activiste

³⁹ Marie-Laure Geoffroy, *op. cit.*, p. 33.

⁴⁰ Sandra Fancello, « Travailler sans affinité : l'ethnologue chez les "convertis" », *Journal des anthropologues* [En ligne], 114-115 | 2008, mis en ligne le 01 décembre 2009, consulté le 08 février 2013. URL : <http://jda.revues.org/304>.

⁴¹ Voir à ce sujet l'expérience d'enquête vécue par Margot Dazey dans les milieux Frères musulmans français : « Les conditions de production locale d'un islam respectable », *Genèses*, vol. 117, no. 4, 2019, pp. 74-93.

Mohamed Abou, emprisonné par le régime de Ben Ali⁴² et qui deviendra après la Révolution, l'une des principales figures de la vie politique tunisienne.

C'est n'est que progressivement que votre image d'enquêteur se stabilise au sein du milieu de la dissidence et que les demandes des enquêtés s'ajustent à la réalité de votre statut et de votre présence sur le terrain. Le chercheur étranger, une fois apprivoisé par le milieu de la dissidence, est traité comme un membre à part entière de la « famille » (*familia*), avec un rôle assigné et une procédure d'étiquetage⁴³ autour de caractéristiques identitaires saillantes⁴⁴ qui constituent un peu votre fiche signalétique ou votre *curriculum vitae* auprès des milieux de l'opposition : jeune chercheur⁴⁵, français, au physique plutôt avenant, à la fois objectif et engagé (les opposants lisaient mes interventions dans la presse ou sur les réseaux sociaux), et connaissant bien la situation politique en Tunisie pour y avoir vécu durant plusieurs années. Il s'agit bien sûr d'une image qui est susceptible d'évoluer au fil de votre immersion dans le milieu, voire carrément de se « retourner », en fonction de vos relations personnelles avec tel ou tel dissident et des transformations de la situation politique en Tunisie (phase d'ouverture ou d'intensification de la répression) : à tout moment, un opposant peut vous retirer sa confiance et refuser de vous revoir, et vice-versa, vous pouvez être conduit à vous éloigner d'un enquêté qui a été signalé par les autres opposants comme un « indic », une « balance » ou un « agent du régime ».

Routinisation de la relation d'enquête et échange de « petits services »

Même si cela est difficilement avouable par crainte d'être accusé par vos pairs et par vos tutelles de partialité ou de parti pris militant, l'enclivage dans le milieu dissident fait de vous le membre d'une « grande famille » : les enquêtés disposent de votre numéro personnel, de votre adresse email, se sentent autorisés à vous appeler à tout moment (y compris aux heures tardives) et même à vous demander des conseils intimes sur la scolarité de leurs enfants, leurs visées amoureuses ou leurs projets professionnels. Il n'est pas rare d'avoir fourni des informations aux enfants de nos enquêtés sur les modalités d'entrée à Sciences Po ou sur les conditions pour décrocher une bourse doctorale. De même, les demandes de mise en relation entre deux enquêtés à des fins matrimoniales sont assez fréquentes. Le chercheur se transforme parfois malgré lui en marieur et en entremetteur. Il est ainsi régulièrement invité aux événements familiaux des opposants (fiançailles, mariages, circoncisions, deuil, etc.). Pourtant, même si cela peut paraître paradoxal, cette relation d'intimité avec les enquêtés ne fonctionne que parce qu'ils vous perçoivent comme un « vrai chercheur », certes utile à leur cause, mais au statut académique et scientifique clairement établi. Malgré la proximité affective, les enquêtés continuent à juger de votre crédibilité scientifique en fonction de la pertinence de vos analyses, développant à l'inverse un regard condescendant à l'égard du chercheur réputé « trop militant ».

C'est bien cette hybridité de « chercheur engagé » qui fonde la légitimité de son intervention sur le terrain et l'autorise à pénétrer dans l'intimité des milieux dissidents. En effet, si d'entrée nous avons mis en avant un profil de chercheur militant ou, au contraire, celui de chercheur distancié et froid, nous aurions probablement essuyé des refus, ou pire, fait l'objet d'une forme de mépris et d'ostracisme de la part de nos enquêtés. C'est le respect de cet équilibre à la fois fragile et subtile entre « soutien à la cause » et production d'écrits

⁴² « L'avocat Mohamed Abou condamné à la prison », *L'Obs*, 02/05/2005.

⁴³ Howard S. Becker, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985.

⁴⁴ Pierre Fournier, « Le sexe et l'âge de l'ethnologue : éclairants pour l'enquêté, contraignants pour l'enquêteur », *ethnographiques.org*, n°11, octobre 2006 [en ligne].

⁴⁵ Au moment de notre nomination à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, nous avions 26 ans et nous venions à peine de soutenir notre thèse de doctorat.

sociologiques sur l'autoritarisme qui nous a permis de tenir et de durer dans les milieux de la dissidence tunisienne pour en tirer les ressources d'une analyse fouillée.

Devoir d'inventaire : l'enquête engagée a-t-elle une utilité sur le plan sociologique ?

Jusqu'à quel point le chercheur peut-il partager les expériences de surveillance et de répression des acteurs sociaux qu'il étudie ? Et, surtout, quelle est l'intérêt sociologique d'une telle démarche fondée sur l'empathie réciproque entre enquêteur et enquêtés⁴⁶ ? C'est une question qui est régulièrement soulevée par les anthropologues et les ethnologues, plus rarement par les sociologues et les politistes. En effet, on peut s'interroger avec Daniel Bizeul sur l'utilité pour le chercheur en sciences sociales à mener des enquêtes sur des objets « chauds », au-delà du goût du risque et du « charme » de l'épreuve initiatique, lui conférant parfois une forme d'aura dans son milieu professionnel et ses cercles de sociabilité immédiats⁴⁷.

Avant de répondre à cette interrogation, il convient de rappeler que les situations de surveillance extrêmes (filatures, intrusions dans votre vie personnelle et professionnelle⁴⁸, accusation d'espionnage par la presse pro-régime, harcèlement policier, menaces, interpellations, sanctions des tutelles, etc.), sont rarement recherchées par l'enquêteur lui-même : elles constituent des dommages collatéraux de son enclivage dans le groupe dissident. À force de vous afficher avec des acteurs contestataires et suivre des mobilisations protestataires *in situ*, les agents du régime finissent par vous repérer, vous ficher et vous catégoriser comme « soutien », « sympathisant » ou « compagnon de route » de la cause, voire comme un « activiste » à part entière, qu'il convient donc de surveiller de près et de neutraliser.

Choisir son camp : participer aux activités presque ordinaires de la dissidence

Dans notre cas, cette catégorisation comme « adversaire » du régime s'explique aisément par notre visibilité publique à travers nos écrits scientifiques sur l'autoritarisme du « système Ben Ali »⁴⁹, nos entretiens et tribunes dans la presse française et internationale sur la situation sociopolitique tunisienne et aussi nos prises de parole au cours d'événements organisés par des ONG comme la Ligue française des droits de l'Homme, Amnesty international, Attac (Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne), etc., ou dans des séminaires à l'initiative de parlementaires nationaux (députés et sénateurs) ou de membres du Parlement européen. Nous acceptons également de participer à certaines réunions publiques d'opposants en exil – notamment celles du Conseil national pour les

⁴⁶ Yannis Papadaniél, « Empathie du chercheur empathie des acteurs », *Journal des anthropologues*, 114-115 | 2008, p. 129-144.

⁴⁷ Daniel Bizeul, *op. cit.*, p. 88.

⁴⁸ Il n'était pas rare que les services tunisiens surveillent ma correspondance personnelle, en pratiquant des intrusions dans ma messagerie email, notamment lorsque je devais rencontrer des figures de l'opposition ou participer à des mobilisations protestataires. Ces informations privées étaient parfois reprises sur des sites pro-régime afin de me discréditer.

⁴⁹ Michel Camau, Vincent Geisser, *Le syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003 ; des mêmes auteurs (éd.), *Habib Bourguiba. La Trace et l'héritage*, Karthala, Paris, 2004. Cf. aussi nos nombreuses chroniques politiques dans *L'Année du Maghreb*, CNRS Éditions, qui rendaient compte de la dérive répressive du régime Ben Ali et des activités des oppositions légales et illégales : Vincent Geisser et Éric Gobe, « Tunisie : consolidation autoritaire et processus électoraux », *L'Année du Maghreb*, I | 2006, 323-360 ; des mêmes auteurs, « Des fissures dans la « Maison Tunisie » ? Le régime de Ben Ali face aux mobilisations protestataires », *L'Année du Maghreb*, II | 2007, 353-414, « Un si long règne... Le régime de Ben Ali vingt ans après », *L'Année du Maghreb*, IV | 2008, 347-381. Toutes ces publications étaient censurées en Tunisie jusqu'en janvier 2011.

libertés en Tunisie (CNLT) ou du Congrès pour la République (CPR), afin de livrer nos analyses sur l'évolution répressive du système politique tunisien et ses relations de coopération avec les États européens. En 2003, nous avons même été convié par un réseau français de solidarité avec les activistes tunisiens à nous impliquer personnellement dans l'organisation d'une réunion clandestine entre des opposants laïques et des dissidents islamistes (première du genre), connue aujourd'hui dans l'histoire tunisienne sous le nom de « Rencontres d'Aix » car les pourparlers se déroulaient secrètement dans une ancienne abbaye près d'Aix-en-Provence⁵⁰. En 2009, soit un an avant la Révolution, nous avons publié avec un leader de l'opposition, Moncef Marzouki (futur président de la République), dont le parti était interdit en Tunisie, un livre d'entretien au titre prémonitoire : *Dictateurs en sursis*, préfacé par le député français, Noël Mamère⁵¹.

Aux yeux des représentants du régime tunisien, la ligne rouge a été franchie, en 2008, lorsqu'à la demande d'un collectif d'avocats de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH), nous avons été appelés à témoigner dans un procès d'assises impliquant un diplomate tunisien en poste à Strasbourg, accusé de faits de viol et de torture sur la femme d'un opposant (en application du principe de compétence universelle qui permet de juger en France des tortionnaires étrangers). À cette occasion, nous avons livré devant le tribunal une expertise judiciaire sur le système répressif tunisien, dont certains extraits ont été largement reproduits dans la presse française et internationale⁵².

D'aucuns nous reprocheront à juste titre d'être allé trop loin dans notre posture d'enclichage et d'immersion dans les milieux de la dissidence tunisienne, franchissant le Rubicon de la neutralité axiologique, nous transformant ainsi en chercheur militant. Mais « que doit faire l'"enquêteur" quand les "enquêtés" lui demandent d'agir pour leur compte et tentent de l'impliquer dans leurs dénonciations et revendications ? »⁵³.

Cette question de l'engagement des universitaires dans l'espace public en général et, dans l'arène judiciaire, en particulier, a donné lieu à de nombreux débats contradictoires, dont les plus riches furent sans doute ceux qui animèrent le champ des historiens du Temps présent⁵⁴. Mais à la différence de ces derniers, la répression systémique que nous décrivions dans nos écrits sociologiques sur la Tunisie n'appartenait pas au passé (le régime de Vichy, la guerre d'Algérie, mai 68, etc.)⁵⁵ mais au présent (les années 1990-2000). À cet égard, elle affectait directement notre vie quotidienne, nos activités scientifiques et nos relations avec les tutelles. Il ne s'agit pas ici de céder aux images romantiques du « chercheur martyr » ou du « chercheur héros » face au « système » tout puissant mais de montrer en quoi cette affection a produit des conséquences palpables sur la construction de nos objets de recherche et le déroulement de nos terrains d'études. Ou pour l'énoncer autrement : en quoi le vécu de certaines expériences de la répression *in situ* nous a aidé à mieux comprendre et objectiver certains phénomènes sociopolitiques ?

⁵⁰ Sur le déroulement de cette épisode aixois, cf. la thèse de PhD de Mathilde Zederman, *Trans-state spaces of mobilisation Tunisian activism in France in the era of Ben Ali (1987-2011)*, SOAS, University of London, 2018, p. 164-165.

⁵¹ Moncef Marzouki et Vincent Geisser, *Dictateurs en sursis. Une voie démocratique pour le monde arabe*, livre d'entretien, Ivry-sur-Seine, éditions de L'Atelier, 2009.

⁵² Sur ce sujet, cf. le dossier complet publié par la Fédération internationale des droits de l'Homme : « L'affaire Khaled Ben Saïd. Le premier procès en France d'un fonctionnaire tunisien accusé de torture » : https://www.ldh-france.org/IMG/pdf/Rapport_de_la_FIDH_et_de_la_LDH_sur_l_affaire_Ben_Said.pdf

⁵³ Valérie Amiraux et Daniel Cefaï, « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales », *op.cit.*

⁵⁴ Dominique Damamme et Marie-Claire Lavabre, « Les historiens dans l'espace public », *Sociétés Contemporaines*, n° 39, 2000, p. 5-21.

⁵⁵ Henry Rousso, « L'expertise des historiens dans les procès pour crimes contre l'humanité », dans Jean-Paul Jean (dir.), *Barbie, Touvier, Papon*, Paris, Autrement, 2002, pp. 58-69.

Modifier son regard sur la fabrication des logiques autoritaires et sécuritaires

Il est vrai, qu'avec le recul du temps, nous aurions plutôt tendance à minimiser les aspects épiques de ces épreuves personnelles de surveillance pour n'en retenir que le registre pratique en termes de production de connaissances inédites sur les milieux de la dissidence tunisienne et aussi sur le fonctionnement concret du régime autoritaire de Ben Ali. L'engagement émotionnel de l'enquêteur et le caractère affecté de sa recherche⁵⁶ constituent aussi des outils irremplaçables et, au-delà, de la conceptualisation performative d'un « réel autoritaire », que les spécialistes ont trop tendance à appréhender à partir d'approches surplombantes. En dernier ressort, la véritable interrogation qui doit être posée à propos de la légitimité à conduire une recherche engagée dans des groupes de dissidents n'est pas celle de sa neutralité, mais c'est celle de son utilité pour le champ des sciences sociales et, au-delà, pour la société toute entière.

Si *a priori* les enquêtes engagées et encliquées offrent d'indéniables atouts sur le plan empirique par une connaissance approfondie et directe des acteurs sociaux, leurs apports théoriques tendent souvent à être négligés par les auteurs, par modestie sans doute mais aussi parce qu'une division du travail s'est progressivement imposée au sein du champ des sciences sociales entre « chercheurs de terrain » et « chercheurs théoriciens ». Or, l'un des mérites d'une observation longue et immergée dans des groupes de dissidents, ce n'est pas seulement la connaissance des acteurs « en chair et en os », c'est aussi la capacité à comprendre les logiques ambivalentes, disséminées et réticulaires de l'autoritarisme, et de remettre en cause, à l'instar de l'expérience d'enquête de Marie-Laure Geoffray sur les oppositions cubaines au régime castriste, « la tendance à la réification d'entités comme l'État et la société civile »⁵⁷. Avec le temps, le chercheur apprend à refroidir ses émotions face à la répression et à se distancier des approches à la fois romantiques et victimaires de la dissidence, prenant conscience que l'autoritarisme ne peut être analysé exclusivement comme l'émanation d'un pouvoir d'État tentaculaire, mais doit être également décrypté comme un phénomène partagé et co-produit par une multiplicité d'acteurs, y compris par ceux qui se sont censés le dénoncer et le combattre. Même si cela peut paraître surprenant, l'enquête engagée – à condition bien sûr d'en sortir – permet au final de « prendre en compte la complexité de l'intrication entre la part de jeu et de résistance et celle d'acceptation et parfois d'adhésion, certes ambiguë et ambivalente, des dominés vis-à-vis de cette emprise du pouvoir »⁵⁸. Ainsi, la fréquentation régulière des « tyrannies de l'intimité militante » nous a conduit progressivement à désenclaver et à désessentialiser le phénomène autoritaire, en mettant en évidence à la fois les processus d'imprégnation, de circulation et les transactions collusives entre sociabilités opposantes et cercles dirigeants et, au-delà, les formes ordinaires de contrôle social qui traversent chacun de ces milieux : « l'autoritarisme "par le haut" n'étant que la face visible et déformante de phénomènes d'ajustements politiques se tramant au sein même de la société, y compris chez les acteurs ordinaires et les secteurs dominés »⁵⁹.

Conclusion

Dés-exotiser les situations autoritaires, dé-fétichiser les acteurs protestataires

⁵⁶ Magalie Sizorn, « Expérience partagée, empathie et construction des savoirs. Approche ethnographique du trapèze », *Journal des anthropologues*, vol. 114-115, n°3, 2008, pp. 29-44.

⁵⁷ Marie-Laure Geoffray, *op. cit.*, p. 31.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 40.

⁵⁹ Vincent Geisser, « L'autoritarisme des "dominés" : un mode paradoxal de l'autoritarisme politique ? », *op. cit.*, p. 208.

D'une étude focalisée au départ sur l'autoritarisme d'État (le régime de Ben Ali) et ses effets sur les oppositions légales et extra-légales, nous en sommes arrivés à penser les manifestations de « l'autoritarisme des dominés », formule sans doute critiquable mais qui a le mérite d'éclairer les modes d'hybridation, l'enracinement social, et la résilience des modes de gestion autoritaire de la société, y compris après une révolution populaire et l'instauration d'un régime voulu comme démocratique⁶⁰. Les épreuves personnelles de surveillance vécues dans sa chair par l'enquêteur, aussi bien dans les milieux de la dissidence que dans sa confrontation avec les autorités sécuritaires, voire avec les tutelles et les pairs, permettent de transformer l'expérience sociologique en objet épistémique, modifiant profondément la perception des phénomènes sociopolitiques.

En définitive, ces retours réflexifs sur des situations d'enquête transgressives en contexte autoritaire ne présentent d'intérêt pour les sciences sociales que s'ils sont confrontés avec des expériences sociologiques sur des terrains en apparence plus apaisés et moins minés. Les reliefs plats, les ambiances paisibles et les milieux confinés de nos sociétés démocratiques et libérales renferment parfois des chausse-trapes sécuritaires et des enclaves autoritaires, qui rendent notre travail de sociologue tout aussi périlleux. Est-il plus risqué pour le chercheur d'enquêter sur les milieux de la dissidence sous les régimes de Ben Ali, Moubarak ou Assad, que sur les réseaux clientélistes de Guérini et de Gaudin dans le Marseille des années 2000⁶¹ ? Ou plus encore, au regard de nos propres expériences d'enquête, travailler sur le militantisme musulman dans les quartiers populaires en France ne nous expose-t-il pas à des formes de surveillance, de censure et de répression, qui n'ont rien à envier à celles que nous avons vécu sur notre terrain tunisien⁶² ? Loin de nous la tentation de verser dans un quelconque relativisme sociologique. Notre intention est plutôt de penser les logiques de surveillance en les reliant à l'hégémonie d'une conception managériale et sécuritaire de la recherche en sciences sociales à l'échelle mondiale⁶³. Dans tous les cas, il apparaît nécessaire de désessentialiser et de désexotiser les « terrains difficiles » et les « objets chauds », évitant de s'enfermer dans une sous-spécialisation disciplinaire que l'on pourrait qualifier non sans ironie de « risquologie ». Au final, il s'agit de replacer notre contribution dans le débat plus général sur les dangers de l'enquête en sciences sociales qui guettent aujourd'hui l'ensemble des communautés académiques, y compris dans les sociétés dites « démocratiques » qui ne sont plus immunisées face aux logiques sécuritaires et aux mécanismes publics et privés de contrôle de la pensée.

⁶⁰ Amin Allal et Vincent Geisser (éd.), *Tunisie, une démocratisation au-dessus de tout soupçon ?*, Paris, CNRS Éditions, 2018.

⁶¹ Cesare Mattina, *Clientélismes urbains. Gouvernement et hégémonie politique à Marseille*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016 ; Michel Péraldi, Michel Samson, *Gouverner Marseille. Enquête sur les mondes politiques marseillais*, Paris, La Découverte, 2006.

⁶² Thierry Leclère, « Vincent Geisser, un spécialiste de l'islam sous haute surveillance », *Télérama*, 9 juin 2009 : <https://www.telerama.fr/idees/vincent-geisser-un-specialiste-de-l-islam-sous-haute-surveillance,43918.php>

⁶³ Mélanie Duclos et Anders Fjeld (éd.), *Liberté de la recherche. Conflits, pratiques et horizons*, Kimé, Paris, 2019.